



HAL
open science

Faire diaspora en ville, XIII^e-XIX^e siècle : introduction

Mathieu Grenet, Pauline Guéna, Catherine Kikuchi

► **To cite this version:**

Mathieu Grenet, Pauline Guéna, Catherine Kikuchi. Faire diaspora en ville, XIII^e-XIX^e siècle : introduction. *Histoire urbaine*, 2022, 64, pp.5-16. hal-03859641

HAL Id: hal-03859641

<https://hal.science/hal-03859641>

Submitted on 22 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Faire diaspora en ville (XIV^e-XIX^e siècle)

MATHIEU GRENET, PAULINE GUNA, CATHERINE RIDEAU-KIKUCHI

Malgré la profusion, au cours des trois dernières décennies, de travaux consacrés aux diasporas, les diverses articulations entre expérience diasporique et fait urbain demeurent moins problématisées en histoire qu'elles ne le sont dans d'autres disciplines, de la géographie à la sociologie. À large échelle, il est pourtant clair que les formes de l'inscription spatiale sont au cœur de la définition du groupe diasporique, là où cette spatialisation n'occupe pas toujours une place aussi centrale dans le cas de migrations non diasporiques ou bien d'organisations communautaires non issues d'un exil réel ou imaginé. En 2005, face au succès croissant d'un terme dont il estimait qu'il était parfois galvaudé, Rogers Brubaker avançait d'ailleurs, parmi les trois critères stricts permettant de définir une diaspora, la capacité à maintenir une limite entre le groupe et le reste de la population d'accueil, l'attachement à une patrie et enfin la dispersion dans l'espace à large échelle¹. Réduire alors la focale pour s'intéresser aux formes matérielles ou institutionnelles que prennent certaines populations en situation diasporique dans l'espace relativement restreint d'une ou plusieurs villes peut constituer un point d'entrée intéressant pour tester la limite entre groupe communautaire d'une part et diaspora de l'autre. C'est ainsi une manière d'examiner et de comparer les formes concrètes que prennent ces diasporas à travers leurs stratégies d'insertion, comme leurs efforts pour maintenir la cohérence du groupe. C'est également une manière de réinscrire notre réflexion dans une tradition d'études urbaines qui pense la singularité de chaque cas d'étude, et ceci sans pour autant renoncer à des formes de typologie de ces espaces en termes de morphologie, de densité, de fonctions ou de dynamiques sociales².

Par conséquent, la question des diasporas en ville croise mais ne recoupe pas entièrement celle des « étrangers dans la ville moderne », selon une formule désormais largement consacrée en histoire et qui a donné lieu à d'importants développements en histoire médiévale et moderne depuis les années 1980³. De fait, cette catégorie n'a pas été formulée pour prendre en charge l'ensemble des enjeux propres à la condition diasporique. Ainsi, notamment, de l'attachement à un espace originel réel ou imaginaire de référence, ou encore de l'appartenance à une communauté d'expérience dispersée qui constituent deux modalités spécifiques à travers lesquelles les

historiens définissent également la situation diasporique ⁴. Ces éléments se rajoutent à une « condition d'extranéité » qui se décline différemment en fonction des lieux et des périodes, que celle-ci se manifeste par des statuts juridiques inégaux ⁵, ou à travers une « condition d'incertitude » ⁶. Les contributions proposées ici interrogent donc ces rapports, y compris à partir de groupes qui ne sont pas traditionnellement considérés comme diasporiques, mais qui pourtant présentent des modalités de fonctionnements entre communautés et en lien avec le lieu d'origine très semblables à celles des diasporas classiques ⁷. Par-delà l'irréductible singularité de chacun des cas envisagés, les auteurs considèrent ainsi que la focale diasporique permet d'éclairer la manière dont ces groupes fonctionnent en milieu urbain.

Les diasporas en ville et au-delà

Interroger la tension dialectique entre diaspora et fait urbain (« ce que les villes font aux diasporas », mais également « ce que les diasporas font aux villes ») revient à poser de manière constitutive la question des liens entre usages de l'espace et constructions identitaires : non pour faire de la ville le simple décor dans lequel se jouerait la large gamme des revendications, négociations et autres projections identitaires, mais pour travailler la manière dont l'expérience diasporique oriente, qualifie et transforme les usages mêmes que ces groupes font de l'espace urbain ⁸ et plus largement du tissu social urbain.

Le fait urbain, en retour, participe pleinement de l'institutionnalisation (juridique, politique ou encore mémorielle) des groupes diasporiques, à travers la reconnaissance de communautés particulières. La spécificité des groupes diasporiques est que ce processus se joue simultanément à plusieurs échelles : locale, étatique et impériale, mais aussi translocale et transnationale. En ce sens, le propos de ce dossier s'inscrit dans la continuité de travaux visant à restaurer la « logique de sédentarité » dans l'étude des diasporas ⁹. Si la société de résidence peut être perçue comme un lieu d'exil, un « non-lieu » par opposition à la société d'origine ¹⁰, les diasporas construisent aussi leur identité, explicitement ou implicitement, dans la négociation, la confrontation, la coexistence avec d'autres groupes sur les « scènes urbaines » ¹¹. Comprendre comment les diasporas investissent l'échelle urbaine et ses acteurs permet en retour d'examiner comment elles parviennent à faire communauté en articulant les différents cadres et échelles au sein desquels les individus se meuvent et se pensent.

L'une des spécificités largement étudiées dans l'historiographie de l'usage du contexte urbain par les diasporas porte sur la constitution de réseaux urbains qui s'appuie conjointement sur les liens que les communautés diasporiques tissent entre elles et sur les échanges urbains qui leur préexistent. Ces réseaux urbains ont été bien observés du point de vue des marchands¹², mais d'autres logiques, notamment culturelles, président également à l'installation et à la constitution de relations entre villes, selon des hiérarchies et avec des fonctions parfois bien déterminées. Des organisations diverses peuvent s'établir à travers la formation de ces relations, qui façonnent des rapports sociaux, économiques, culturels et géographiques propres à la diaspora, tout en s'appuyant sur des réseaux urbains parfois très denses, notamment dans certaines régions européennes¹³.

Au-delà des relations des communautés urbaines entre elles, s'attacher à étudier les « diasporas en ville » ne signifie pas non plus postuler le caractère exclusivement – et encore moins essentiellement – urbain de l'expérience diasporique. Plusieurs historiens ont relevé que ces groupes investissaient – parfois simultanément et parfois de manière échelonnée dans le temps – des espaces ruraux aussi bien qu'urbains¹⁴. De plus, la multiplicité des formes de dispersion diasporique a désormais été mise en valeur et de nombreuses reprises. On connaît donc l'importance des espaces urbains interstitiels, des terrains en marge des villes qu'ils constituent ou non un front d'urbanisation, comme encore, lorsque les sources permettent de les saisir, des liens sociaux, économiques et parfois même institutionnels entretenus avec les individus issus du groupe et installés dans des espaces ruraux parfois éloignés¹⁵.

Même au sein de territoires déjà largement marqués par une forte spatialisation des rapports sociaux, des formes de dispersions originales peuvent donc s'élaborer dans la ville, à travers la ville ou même autour de celle-ci¹⁶. Deux des contributions rassemblées dans le présent dossier cherchent à penser l'insertion des populations étrangères dans des environnements urbains en prenant en compte le rôle des milieux ruraux proches. C'est ainsi que les Arméniens chypriotes étudiés par Philippe Trélat, relativement éparpillés dans l'espace urbain à Nicosie comme à Famagouste, construisent en partie leur ascension sociale à travers l'emprise foncière qu'ils exercent sur les territoires environnants, tout en conservant des liens forts avec la Cilicie, ce dont témoigne en particulier l'activité de copie de manuscrits. L'installation urbaine peut ainsi servir d'ancrage pour une présence et une activité qui se projettent à l'extérieur de la ville et à l'échelle de la dispersion diasporique. Il

s'agit de réfléchir à la construction réciproque des espaces urbains et des groupes diasporiques, notamment à travers l'analyse de l'espace vécu ainsi que des pratiques matérielles. C'est ce questionnaire que Thibault Bechini engage à partir du cas de Buenos Aires dans la seconde moitié du XIX^e siècle, en montrant le rôle des migrants italiens dans l'édification et l'extension des quartiers périphériques de la métropole, en lien avec les fronts d'urbanisation mais également à travers la construction d'une « italianité » en diaspora. La construction de l'espace diasporique prend alors toute sa dimension matérielle, au cœur comme aux marges des territoires urbains.

Le ghetto : un idéal-type ?

La problématique de la spatialisation des identités diasporiques reste indéniablement dominée par la figure du ghetto comme idéal-type d'une « constellation sociospatiale bornée, [...] fondée sur la relégation forcée d'une population stigmatisée [...], un territoire au sein duquel cette population développe un ensemble d'institutions propres qui opèrent à la fois comme un substitut fonctionnel et comme un tampon protecteur de la société environnante »¹⁷. De fait, cette caractérisation a le plus souvent servi de cadre d'intelligibilité à la condition diasporique juive dans les villes d'Europe moderne, voire de point de comparaison avec l'expérience d'autres groupes non soumis à des logiques de relégation spatiale ou de stigmatisation sociale aussi strictes que les juifs¹⁸. Les contributions du dossier invitent pourtant à interroger la figure du ghetto comme figure paradigmatique de l'assignation socio-spatiale des fameuses « minorités ethno-religieuses », et par là même à repenser le rapport complexe entre assignations résidentielles, prévalence (réelle ou fantasmée) du marqueur religieux et territorialisation des identités urbaines. D'autant plus que les modes et les formes d'insertion de ces populations dans les tissus sociaux et fonciers locaux ont pu varier sur la durée. Au cas du ghetto vénitien, dont la localisation reste stable durant la période moderne et dont l'extension se produit par l'adjonction d'îlots supplémentaires au « noyau » déjà existant depuis le début du XVI^e siècle¹⁹, on peut ainsi opposer le cas ferrarais qui, entre le XIII^e et le XVI^e siècle, voit la localisation du quartier juif changer à plusieurs reprises, au prix de mouvements périodiques de ré-inscription spatiale et de re-territorialisation des identités urbaines qui travaillent la communauté juive dans la durée²⁰.

Cette idée de la ghettoïsation comme processus plutôt que comme donné invite à penser la figure du ghetto au-delà du seul paradigme

de la relégation socio-spatiale (c'est-à-dire dans une opposition statique entre le territoire du ghetto d'un côté et celui de « la ville » de l'autre), afin de comprendre comment s'organise l'espace au sein même des lieux de la ségrégation. Cette organisation revêt bien sûr plusieurs dimensions complémentaires, depuis les limitations portant sur les modes d'acquisition et d'occupation du foncier jusqu'à l'inscription des différentiels sociaux dans les choix résidentiels et les micro-zonages sociaux²¹. De fait, de nombreux travaux d'histoire sociale ont bien montré comment les mécanismes d'assignation territoriale propres au phénomène de ghettoïsation débouchaient sur la constitution d'agrégats spatiaux plutôt que sur celle d'isolats entièrement séparés du reste de la ville. En d'autres termes, et ce quels que soient la période et le territoire considérés, la relégation et la ségrégation apparaissent indissociables de formes diffuses – et socialement différenciées – de porosité spatiale, lesquelles sont en retour constitutives de l'identité urbaine de ces communautés²². Espace de cristallisation identitaire, le ghetto n'est pour autant pas clos sur lui-même et représente donc un territoire dans lequel les rapports sociaux, politiques et culturels se trouvent diffractés à l'échelle d'une communauté, de la société urbaine locale et de la diaspora tout entière²³.

C'est la raison pour laquelle les phénomènes d'agrégation spatiale que l'on observe dans ce dossier sont à la fois assez éloignés des ghettos au sens strict, tout en pouvant être également lus et compris à la lumière de cette expérience. La territorialisation de la présence italienne à Buenos Aires, si elle est loin d'être contrainte, combine une forme de relégation dans les marges de la ville à des modes d'appropriation et de transformation spatiales. On peut également s'interroger en retour sur l'absence d'agrégation des communautés diasporiques ou minoritaires, et ce même lorsqu'il existe des lieux communautaires bien identifiés, tels des églises ou des monastères. Dans le cas chypriote, la comparaison entre la dispersion observable (particulièrement à Nicosie) et les sources de la pratique laisse entendre que d'autres logiques de regroupement peuvent être à l'œuvre et que l'appartenance diasporique, même si elle peut exister de façon prononcée, ne constitue pas le seul critère d'occupation spatiale.

Diasporas et autorités urbaines

Sans en faire un prototype singulier, le cas des communautés juives, du fait de la variété géographique de leur implantation pluriséculaire comme de la grande diversité sociale de leurs composantes, invite à interroger les diverses configurations de

négociation qui lie les minorités diasporiques aux autorités politiques ou religieuses, que ce soit au niveau d'une ville, d'une province ou d'un État. On le sait, les rapports de domination comme les épisodes de violence sont bien réels et s'inscrivent dans la longue durée, et il ne s'agit donc pas de les euphémiser²⁴. Le cadre juridique qui régule les interactions entre les communautés, les pouvoirs et le reste de la société offre l'occasion de contraintes et d'interactions sans cesse renégociées²⁵. Le contexte urbain représente en particulier un ensemble d'opportunités d'institutionnalisation et de reconnaissance, par exemple à travers l'organisation du culte et de la charité communautaires²⁶. C'est le cas de certaines communautés chypriotes étudiées ici, mais on peut également les rapprocher des confréries ou *scuole* dans les villes italiennes à la fin de l'époque médiévale et à l'époque moderne²⁷, dans un monde où l'identification passe par l'appartenance à des groupes familiaux, professionnels ou encore religieux, qui s'emboîtent ou se recomposent²⁸. Des institutions autonomes dotées de privilèges judiciaires et fiscaux peuvent voir le jour, qui prennent acte de la présence de ces groupes mais contribuent aussi à en forger les contours, comme c'est le cas de certaines communautés juives encore à l'époque moderne²⁹. Des phénomènes comparables s'observent également avec les nations marchandes, qui restent ancrées dans des réseaux transnationaux tout en usant de ces modalités pour pérenniser leur présence et leurs liens avec les autorités et les communautés locales³⁰ : la contribution de Sylvain Lloret en offre ici un bon exemple.

Ces institutions variées et parfois emboîtées constituent des moyens de dialogue avec les autorités, mais peuvent également se révéler des leviers de contrôle et de coercition : l'organisation des ghettos comme les *fondaci* ou *funduks* du monde méditerranéen signalent bien cette ambivalence³¹, face à laquelle les individus ne restent pas inactifs. Les contributions de ce dossier soulignent la part d'agentivité de ces communautés en situation minoritaire face à des conditions de contrainte. Les marchands français en péninsule ibérique sont par exemple incités à s'organiser pour protéger leurs intérêts face aux autorités espagnoles : le rôle défensif de cette organisation permet ainsi d'établir certains espaces sanctuarisés où les perquisitions ne peuvent avoir lieu.

Certains individus parviennent à jouer du capital d'autochtonie qu'ils ont développé³², au profit de la présence diasporique en ville et pour leurs intérêts propres. Cela peut se faire en contournant les injonctions coercitives, comme par exemple dans le cas de la conversion des minorités religieuses. Si celle-ci est fréquemment

imposée par la force, elle peut également être réinvestie par ces mêmes populations comme un outil permettant de s'affranchir de certaines contraintes touchant notamment au statut juridique ou fiscal des personnes et des groupes ³³. Des communautés peuvent également mobiliser leur relation avec les élites ou les perspectives intégratrices, faisant de la ville le lieu d'une dissolution des éléments « étrangers » dans la société locale, l'espace urbain, dans ses dynamiques matérielles et institutionnelles, peut participer à la construction physique et symbolique de communautés diasporiques locales ³⁹. Le présent dossier permet ainsi d'interroger ce qui, dans la longue durée, participe de l'expression et de l'expérience d'une « communauté de destin » à l'échelle de groupes dispersés, à travers des pratiques spatiales partagées et par-delà la mise en tension entre « logique de sédentarité » et « sociétés de circulation » ⁴⁰. Face à une littérature universitaire croissante concernant les thématiques diasporiques, il s'agit donc de participer à un effort de définition en cours concernant la distinction entre un simple groupe d'étrangers en phase d'assimilation et une diaspora au sens propre : à savoir la force et la nature des liens qui unissent le groupe dispersé en terre étrangère, et ce à travers le prisme de la ville pensée comme espace, comme ensemble de ressources et de contraintes sociales et économiques, mais également comme constellation d'autorités et de symboles en construction constante.

Diasporas et autorités urbaines

1. Rogers Brubaker, ‘‘The diaspora’ diaspora’’, *Ethnic and Racial Studies*, vol. 28, 2005, p. 1-19. Cette définition s’opposait notamment à la mise en valeur croissante de formes d’hybridité entre diasporas et sociétés d’accueil, qui selon l’auteur relevaient justement d’une forme de migration non diasporique. *H.U.* n^o 64 juin 2022 p. 5 à 16
2. Olivier Zeller, *La ville moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, t. 3 de l’*Histoire de l’Europe urbaine*, Paris, Le Seuil, 2012.
3. Notamment Étienne François (sous la direction de), *Immigration et société urbaine en Europe occidentale, XVI^e-XIX^e siècles*, Paris, Éditions Recherche sur les Civilisations, 1985 ; Leslie Page Moch, *Moving Europeans: Migrations in Western Europe since 1650*, Bloomington, Indiana University Press, 1992 ; Denis Menjot et Jean-Luc Pinol (sous la direction de), *Les Immigrants et la ville. Insertion, intégration, discrimination (XII^e-XX^e siècles)*, Paris, L’Harmattan, 1996 ; Donatella Calabi et Paola Lanaro (a cura di), *La città italiana e i luoghi degli stranieri*, Roma e Bari, Laterza, 1998 ; Jacques Bottin et Donatella Calabi (sous la direction de), *Les étrangers dans la ville. Minorités et espace urbain du bas Moyen Âge à l’époque moderne*, Paris, Édition de la Maison des Sciences de l’Homme, 1999 ; Alexander Cowan (ed.), *Mediterranean Urban Culture, 1400-1700*, Exeter, University of Exeter Press, 2000 ; Coll., *Migrazioni*, numéro thématique des *Quaderni Storici*, 106 (2001) ; Donatella Calabi, Stephen Turk Christensen (ed.), *Cities and Cultural Exchange in Europe, 1400-1700 [Cultural Exchange in Early modern Europe, vol 2]*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2007 ; Franco Salvatori (a cura di), *Il Mediterraneo delle città : scambi, confronti, culture, rappresentazioni*, Roma, Viella, 2008 ; David Do Paço, Mathilde Monge et Laurent Tatarenko (sous la direction de), *Des religions dans la ville. Ressorts et stratégies de coexistence dans l’Europe des XVI^e-XVIII^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.
4. Guillaume Calafat et Sonia Goldblum, « Diaspora(s) : liens, historicité, échelles », *Tracés. Revue de sciences humaines*, vol. 23, 2012, p. 7-18. Mathilde Monge, Natalia Muchnik, *L’Europe des diasporas, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 2019.
5. Sur la condition d’extranéité définie à partir du statut juridique en milieu urbain, voir parmi les publications récentes, Miri Rubin, *The City of Strangers. Making Lives in Medieval Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2019.
6. Sur ce point, voir Simona Cerutti, *Étrangers : Étude d’une condition d’incertitude dans une société d’Ancien Régime*, Montrouge, Bayard, 2012.
7. Pour une analyse des groupes classiques autour desquels le concept s’est

- développé à partir des années 1980, élargissant le cercle des diasporas juives, arméniennes et grecques, voir Lisa Anteby-Yemini, William Berthomière, « Les diasporas : retour sur un concept », *Bulletin du centre de recherche française*, vol. 16, 2005, p. 139-147.
8. Anouche Kunth, « Villes et diasporas : emprises, empreintes, expériences », *Diasporas*, vol. 28, 2016, p. 9-17 ; Mathilde Monge et Natalia Muchnik, *L'Europe des diasporas*, *op. cit.*, p. 171-212 et 341-392.
 9. Voir Khachig To'lo'yan, « Restoring the logic of the sedentary to diaspora studies », dans Lisa Anteby-Yemini, William Berthomière et Gabriel Sheffer (sous la direction de), *Les diasporas. 2 000 ans d'histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 137-148.
 10. Emmanuel Ma Mung, « Non-lieu et utopie : la diaspora chinoise et le territoire », *Espace géographique*, t. 23, n° 2, 1994. p. 106-113.
 11. Anouche Kunth et Marie-Carmen Smyrnelis (sous la direction), « Scènes urbaines. Échelles, temporalités, trajectoires », *Diaspora*, vol. 28, 2016 ; Lucia Masotti « Condividere gli spazi urbani : la lunga durata nell'analisi di un concetto attuale », *Geotema*, 41, 2011, p. 88-95.
 12. Francesca Trivellato, *The Familiarity of Strangers : the Sephardic diaspora, Livorno and cross-cultural trade in the Early Modern Period*, New Haven, Yale University Press, 2009. Voir également dans un autre espace et plus récemment Alexandr Osipian, « Les diasporas marchandes et la notion de commerce illégal », *Rives méditerranéennes*, vol. 54, 2017, p. 61-74.
 13. Mathilde Monge et Natalia Muchnik, *L'Europe des diasporas...*, *op. cit.*, p. 203-212.
 14. Par exemple la présence de juifs ruraux en Europe, classiquement mise en valeur par Bernhard Blumenkranz, *Juifs et chrétiens dans le monde occidental, 430-1096*, Paris, Imprimerie nationale, 1960. Sur l'articulation entre rural et urbain dans les migrations grecques en Italie du Sud au Moyen Âge, il y a aussi Annick Peters-Custot, voir *eadem*, *Les Grecs de l'Italie méridionale post-byzantine (IX^e-XIV^e siècle). Une aculturation en douceur*, Rome, École française de Rome, 2009. Sur une chronologie contemporaine, il y a enfin le travail de Laure Teulière sur les Italiens dans le Sud-Ouest de la France, voir *eadem*, *Immigrés d'Italie et paysans de France (1920-1944)*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2002.
 15. Antonio Stopani, *Geografia delle diaspore*, Roma, Aracne, 2013 ; Angela Falcetta, *Ortodossi nel Mediterraneo cattolico : Frontiere, reti, comunità nel Regno di Napoli (1700-1821)*, Roma, Viella, 2016. Benjamin Landais, « Village politics and the use of nation in the banat of Temesvár in the 18th century », *Jahrbuch der österreichischen Gesellschaft zur Erforschung des 18. Jahrhunderts*, 2011, p. 195-208. Pour un exemple

- extra-européen voir Ylgu'r Egemen, "Teneke mahalles in the late Ottoman capital: a socio-spatial ground for the co-inhabitation of Roma immigrants and the local poor", *Romani Studies*, 28/2, 2018, p. 157-194.
16. Joseph Morsel, « Les logiques communautaires entre logiques spatiales et logiques catégorielles (XII^e-XV^e siècles) », *Bucema*, Hors-série n^o 2, 2008.
 17. Loïc Wacquant, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État : une sociologie comparée de la marginalité sociale*, Paris, La Découverte, 2006, p. 54.
 18. Donatella Calabi, « Gli stranieri e la città », in Alberto Tenenti et Ugo Tucci (a cura di), *Storia di Venezia, dalle origini alla caduta della Serenissima*, t. V, *Il Rinascimento. Società e Economia*, Roma, Istituto dell'Enciclopedia Italiana, 1996, p. 913-946 ; *ead.*, « Les quartiers juifs en Italie entre 15^e et 17^e siècle. Quelques hypothèses de travail », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 52^e année, n^o 4, 1997, p. 777-797 ; Serena di Nepi, *Surviving the Ghetto. Toward a Social History of the Jewish Community in 16th-Century Rome*, Brill, Leyden, 2020.
 19. Au Ghetto Nuovo ouvert à Venise en 1516 s'ajoute ainsi le Ghetto Vecchio en 1541, puis le Ghetto Nuovissimo en 1633.
 20. Laura Graziani Secchieri, « Diaspore delle tre Nazioni ebraiche nella Ferrara tardo medievale e moderna : tipologie di insediamento in rapporto con le istituzioni locali », *Proposte e ricerche*, à paraître.
 21. Michael Gasperoni, « Les ghettos juifs d'Italie à travers le *jus chazakah* : un espace contraint mais négocié », *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 73, n^o 3, 2018, p. 559-590.
 22. Voir notamment Lucia Frattarelli Fischer, *Vivere fuori dal ghetto. Ebrei a Pisa e Livorno (secoli XVI-XVIII)*, Torino, Silvio Zamorani, 2008 ; Guillaume Calafat et Cesare Santus, « Les avatars du Turc. Esclaves et commerçants musulmans à Livourne (1600-1750) », dans Jocelyne Dakhliya et Bernard Vincent (sous la direction de), *Les musulmans dans l'histoire de l'Europe*, t. I, *Une intégration invisible*, Paris, Albin Michel, 2011, p. 471-522 ; Mathieu Grenet, « Institution de la coexistence et pratiques de la différence : le *Fondaco dei Turchi* de Venise (XVI^e-XVIII^e siècle) », *Revue d'Histoire Maritime*, n^o 17, 2013, p. 273-301 ; Angela Groppi, « Les deux corps des juifs : droits et pratiques de citoyenneté des habitants du ghetto de Rome, XVI^e-XVIII^e siècle », *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 73, n^o 3, 2018, p. 591-625.
 23. Voir notamment à ce sujet, Ingrid Houssaye Michienzi, Sarah Maugin et Claire Soussen, « La frontière interconfessionnelle, un concept pertinent dans l'espace urbain de la Couronne d'Aragon des XIII^e-XV^e siècles ? »,

Frontières spatiales, frontières sociales au Moyen Âge, Paris, Publications de la Sorbonne, 2021.

24. David Nirenberg, *Communities of violence : persecution of minorities in the Middle Ages*, Princeton, Princeton University Press, 1996 ; Juliette Sibon, *Chasser les juifs pour régner. Les expulsions par les rois de France au Moyen Âge*, Paris, Perrin, 2016 ; Claire Soussen, « La question de la violence rituelle et de ses enjeux dans l'espace aragonais », *Medieval encounters*, vol. 13, 2007, p. 524-545.
25. Isabelle Poutrin, « La Rote romaine et l'exclusion des témoins juifs (affaire de la dot Boncompagni, début du XVII^e siècle) », in Ida Fazio, Rita Loredana Foti (a cura di), *Soggetti, Diritti, Poteri. Studi per Giovanna Fiume*, Roma, Franco Angeli, 2020, p. 149-160.
26. Natalia Muchnik, « Charité et communauté diasporique dans l'Europe des XVI^e-XVIII^e siècles », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n^o 61/3, 2014, p. 7-27.
27. Voir entre autres, Matteo Ceriana et Reinhold C. Mueller, « Radicamento delle comunità straniere a Venezia nel Medioevo : scuole di devozione nella storia e nell'arte », in Beatrice del Bo (a cura di), *Cittadinanza e mestieri : radicamento urbano e integrazione nelle città bassomedievali (secc. XIII-XVI)*, Roma, Viella, 2014 ; Nicholas Terpstra (ed.), *The Politics of Ritual Kinship : Confraternities and Social Order in Early Modern Italy*, Cambridge-New York, Cambridge University Press, 2000.
28. Annliese Nef, « Minorities in contact or processes of categorization », in Clara AlmagroVidal, Jessica Tearney-Pearche, Luke Yarbrough (ed.), *Minorities in contact in the Medieval Mediterranean*, Turnhout, Brepols, p. 31-49.
29. Heinz Graupe (hg.), *Die Statuten der drei Gemeinden Altona, Hamburg und Wandsbek : Quellen zur Ju'dischen Gemeindeorganisation im 17. Und 18. Jh.*, Hamburg, Christians, 1973.
30. Voir par exemple l'importance de l'inscription dans différentes « nations » qui marque la présence commerciale des juifs à Alexandrie : Georg Christ, «Transient ? Jews in Alexandria in the Late Middle Ages through Venetian eyes», in John Tolan (ed.), *Expulsion and Diaspora formation : religious and ethnic identities in flux from Antiquity to the seventeenth century*, Turnhout, Brepols, 2015, p. 195-216.
31. Dominique Valérian, « Les fondouks, instruments du contrôle sultanien sur les marchands étrangers dans les ports musulmans (XII^e-XV^e siècle) ? », dans Claudia Moatti (sous la direction de), *La mobilité des personnes en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne. Procédures de contrôle et documents d'identification*, Rome, École

française de Rome, 2004, p. 677-698 ; Olivia R. Constable, *Housing the stranger in the Mediterranean world : lodging, trade, and travel in late antiquity and the Middle Ages*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009 ; Philippe Braunstein, *Les Allemands à Venise (1380-1520)*, Rome, École française de Rome, 2016 ; Mathieu Grenet, « Institution de la coexistence... », *op. cit.*

32. Jean-Noël Retière, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, n° 63/3, 2003, p. 121-143.

33. Même si la conversion n'« efface » jamais entièrement une distinction tant ontologique que symbolique d'avec le groupe qui se pense (et se vit) comme majoritaire : voir Natalia Muchnik, *De paroles et de gestes. Constructions marranes en terre d'Inquisition*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2014.

34. Que l'on peut rapprocher du statut des juifs de cour au début du XVII^e siècle chez les Habsbourg : voir entre autres Rotraud Ries et Friedrich Battenberg, *Hoffjuden, Ökonomie und Interkulturalität. Die jüdische Wirtschaftselite im 18. Jahrhundert*, Hamburg, Christians, 2002.

35. Voir notamment David Nirenberg, *Violence et minorités au Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 2001. Paradoxalement, l'abondante historiographie sur les « *crosscultural brokers* » a souvent essentialisé des appartenances ethno-religieuses qui mériteraient sans doute d'être réinterrogées au prisme de la question diasporique ; voir par exemple

E. Natalie Rothman, *Brokering Empire : Trans-Imperial Subjects between Venice and Istanbul*, Ithaca-London, Cornell University Press, 2011.

36. Clara Almagro-Vidal, Jessica Tearney-Pearche, Luke Yarbrough, « Introduction », *Minorities in contact...*, *op. cit.*, p. 11-30.

37. Voir par exemple Mathieu Grenet, « Naissance et affirmation d'une nation étrangère entre colonie et groupe de pression : le cas des Grecs à Venise entre le XV^e et le XVII^e siècle », dans Albrecht Burkardt (sous la direction de), *Commence, voyage et expérience religieuse : XVI^eXVIII^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 419-438 ; ou encore Patrizia Mainoni, « La nazione che non c'è : i Tedeschi a Milano e a Como fra Tre et Quattrocento », in Giovanna Petti Balbi (a cura di), *Comunità forestiere e nazione nell'Europa dei secoli XIII-XVI*, Napoli, Liguori Editore, 2001, p. 201-228.

38. Notre usage de la notion de « mise en scène » renvoie aux analyses toujours essentielles d'Irving Goffman.

39. C'est ce que rappelait Goitein, montrant comment les documents de la

Geniza du Caire traduisaient souvent moins un attachement à la terre perdue qu'à un ensemble de villes connues et fréquentées, au sein d'un réseau diasporique urbain polycentrique. Shelomoh Dov Goitein, *A Mediterranean Society*, t. 2, Berkeley, University of California Press, 1971.

40. Khachig To'lo'lyan, "Restoring the logic of the sedentary to diaspora studies", *op. cit.*, p. 137148 ; Sebouh Aslanian, *From the Indian Ocean to the Mediterranean : The Global Trade Networks of Armenian Merchants from New Julfa*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 2011.